

Les armoiries de Mgr Bovet, évêque de Lausanne et Genève

Autor(en): **Dubois, Fréd.-Th.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **28 (1914)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-746742>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

inhabers, Oberst Repond, angebracht. Der Entwurf stammt von unserem Mitglied, Dr. Robert Durrer, und der originalgrosse Karton wurde unter seiner Leitung von Hrn. Kirchenmaler Xaver Stöckli in Stans ausgeführt. Die beiden Herren überwachten auch sorgfältig die Ausführung durch die kunstgeübten Stickerinnen des Klosters Maria-Rickenbach. Die Technik ist jene unserer alten Schweizerfahnen; die einzelnen Teile sind einseitig eingenäht, nicht aufgenäht, und reich mit Gold und Seide durchgestickt. Diese Technik gibt der Fahne trotz ihres grossen, auf die Dimensionen der vatikanischen Räume berechneten Formates, ein sehr mässiges Gewicht, sie ermöglicht auch in der Folge bei Veränderungen des Pontifikates und des Kommandos nötig werdende Modifikationen.

Besondere Beachtung verdient die durchbrochene silberne Fahnen Spitze mit dem Bilde des Schweizerpatrons Nikolaus von Flüe, der in der Garde schon seit 1732, dem Jahre seiner Erhebung, besondere Verehrung genoss und in der Gardekappelle S. Pellegrino einen eigenen Altar besass. Diese Spitze wurde nach der Zeichnung von Dr. Durrer von Goldschmied Bossard in Luzern ausgeführt.

Les armoiries de Mgr Bovet, évêque de Lausanne et Genève.

Par Fréd.-Th. Dubois.

Nous avons publié dans les *Archives héraldiques* (1909) les armoiries des évêques de Lausanne dès 1500 à nos jours. Depuis la publication de cet armorial un nouvel évêque est monté sur le siège épiscopal de Lausanne et Genève; aussi tenons nous à publier ici ses armoiries afin de compléter cette série.

Après la mort de Mgr Deruaz, le 26 septembre 1911, le pape Pie X lui choisit comme successeur M. le Dr Bovet, professeur et directeur au Séminaire de Fribourg. Il fut préconisé évêque de Lausanne et Genève au Consistoire du 30 novembre 1911.

André Maurice Bovet est né le 29 novembre 1865 à Autigny, dans le district de la Sarine, au canton de Fribourg, où son grand-père était venu se fixer en 1799. La famille Bovet est bourgeoise d'Auboranges, près Rue. Arrivant du Jorat elle vint, au moment de la Réforme, se fixer dans ce village, ancienne possession de l'abbaye de St-Maurice.

Après avoir fait ses études au collège de Fribourg et pris le grade de bachelier-ès-lettres, André Bovet commença ses études de théologie à l'Université d'Innsbruck et les termina au Séminaire de Fribourg où il fut ordonné prêtre en 1891. Il prit ensuite ses grades et fut le premier docteur en théologie créé par la jeune université de Fribourg. En 1894 il fut appelé comme vicaire à Neuchâtel, puis encore la même année au poste de professeur au collège de Fribourg. En 1895 il fut nommé par son évêque professeur au Séminaire du diocèse, où il enseigna le droit canon puis la théologie dogmatique,

Dans l'armée suisse il fut, pendant de longues années, capitaine aumônier, attaché au 42^e régiment, aux forts de St-Maurice.

Au moment de sa nomination Mgr Bovet dut rechercher ses armoiries pour les placer comme ses prédécesseurs sur les actes officiels de l'évêché. D'après une tradition de famille, les armoiries Bovet devaient porter deux épées entrecroisées et surmontées d'une couronne, selon d'autres elles devaient porter un bœuf. Dans cette incertitude, Mgr Bovet préféra, puisqu'il en avait le droit, se créer lui-même des armoiries personnelles, et il choisit pour cela l'attribut de son patron: St-André, soit le sautoir, ou croix de St-André, d'or sur fond d'azur. Il ajouta en outre, en chef, une petite croix de St-Maurice d'argent, qui devait rappeler en même temps son lieu d'origine, soit Auboranges, ancienne possession de l'abbaye de St-Maurice, et son village natal, Autigny, dont l'église est dédiée à St-Maurice, qui était aussi son second patron, puisqu'il s'appelait André-Maurice.

Nous ne pouvons que féliciter Mgr Bovet de ce choix, puisque ces armoiries sont à la fois simples et de bon goût et conformes aux règles de l'art héraldique.

Conformément aux règles du cérémonial d'un sacre épiscopal, ces armoiries figurèrent pour la première fois sur les deux candélabres qui ornent l'autel devant lequel fut sacré Mgr Bovet, ainsi que sur les barils symboliques offerts pendant la cérémonie.

Nous reproduisons le type officiel des armes Mgr Bovet tel qu'il figure, en différentes réductions, sur les pièces et imprimés de l'évêché (fig. 232). Comme ses prédécesseurs, le nouvel évêque porte les armes des évêchés de Lausanne et Genève écartelées, avec ses armes personnelles brochant sur le tout. L'écu est surmonté des couronnes de prince du St-Empire et de comte de Lausanne; en arrière la croix et la crosse, le tout est surmonté et entouré du chapeau épiscopal et de ses houppes. Au-dessous de l'écu est placé sur un philactère la devise choisie par l'évêque: IN CRUCE SALUS.



Fig. 232

Type officiel des armoiries de Mgr Bovet.



Fig. 233

Sceau de Mgr Bovet.



Fig. 234

Ex-libris de Mgr Bovet, évêque de Lausanne et Genève.

Nous voulons aussi reproduire ici le sceau de Mgr Bovet (fig. 233). Il a été exécuté par M. Homberg, graveur à Berne, et composé dans le style du commencement du XVI^e siècle. Il est de forme ogivale et porte un simple écu chargé d'une mitre surmontée d'une crosse. Le tout est entouré de la légende suivante, selon l'ancienne formule consacrée : *Fig. Andreæ Bovet episc. Laus. et Geben. comitis et G. R. J. princip.*

Mgr Bovet a reçu un ex-libris (fig. 234) qui est pour ainsi dire un fac-simile de la gravure sur bois de 1522, aux armes d'un de ses prédécesseurs : Sébastien de Monfaucon, et que nous avons déjà publiée ici (*Archives héraldiques* 1910, Planche III).

Le nouvel évêque avait déjà adopté ses nouvelles armoiries lorsqu'un membre de notre Société suisse d'héraldique, M. l'abbé Colliard, curé de Promasens, découvrit dans ce village sur une ancienne maison de la famille Bovet les vraies armes de cette famille. Elles portaient : d'azur à la bande d'argent chargée d'un bœuf de gueules.

Armoiries communales suisses.

Paudex.

Paudex (district de Lausanne) est, après Rivaz, la plus petite commune du canton de Vaud, comme superficie (45 ha). Le village et son territoire furent détachés de Pully et érigés en commune en 1721. On peut supposer que c'est alors, ou quelques années plus tard, que Paudex adopta des armoiries.